

DOCUMENT 201.5 R RESTAURANT DU PERSONNEL MUNICIPAL / EUGENIE BRAZIER / REGLEMENT	
Processus revue des besoins	Indice de révision J

CONDITIONS D'ACCES

- être employé par la ville, CCAS ou CAEC ou mis à disposition ou stagiaire au sein d'un service Municipal.
- être inscrit à l'Accueil Enfance et Loisirs
- avoir réservé son repas

Toute personne ne remplissant pas ces conditions et invitée par une personne inscrite au service, pourra déjeuner de façon exceptionnelle, selon des conditions tarifaires particulières (tarif « visiteurs » de la délibération du Conseil Municipal).

INSCRIPTIONS / DESINSCRIPTIONS :

Chaque année, pour bénéficier du restaurant municipal, vous devez au préalable vous inscrire à l'Accueil Enfance et Loisirs.

Les réservations sont à effectuer par mail à l'adresse suivante : restaurantbrazier@petit-quevilly.fr ou directement au restaurant municipal.

LES MENUS DU RESTAURANT SONT COMPOSES :

- D'une entrée et/ou d'une viande ou d'un poisson ou d'œuf et de légumes ou un féculent ou d'un plat végétarien
- et/ou d'un produit laitier
- D'un dessert.
- D'une boisson (eau en carafe, vin rouge, bière)
- D'un café

LES MENUS :

Les menus sont affichés dans le restaurant Eugénie BRAZIER ou en ligne sur le site intranet de la ville sur la page d'accueil dans la rubrique « au menu ».

Le Rédacteur

Le Vérificateur

L'Approbateur

OUVERTURE DU RESTAURANT :

Tous les jours de la semaine du lundi au vendredi.

Le service est ouvert en continu de 11h45 à 13h30. Le restaurant ferme ses portes à 13h55.

DELAIS DE RESERVATION D'UN REPAS

Chaque convive doit commander son repas au plus tard **le jour de fonctionnement précédant le jour de consommation du repas**, soit :

- le lundi pour un repas le mardi
- le mardi pour un repas le mercredi
- le mercredi pour un repas le jeudi
- le jeudi pour un repas le vendredi
- le vendredi pour un repas le lundi

Attention toutefois **aux jours fériés**

Ex :

Mercredi	Jeudi	Vendredi
Commande du repas	FERIE	Repas consommé


RESERVATION PAR MAIL :

La date de la réservation doit être indiquée dans le mail : restaurantbrazier@petit-quevilly.fr

La réservation doit impérativement être enregistrée la veille de votre venue avant 14h00.

RESERVATION AU RESTAURANT MUNICIPAL :

Pour ceux qui n'ont pas accès à l'intranet, vous pouvez réserver votre repas au restaurant Eugénie BRAZIER sur un support papier comme précédemment.

ANNULATION D'UNE RESERVATION :

Quelle que soit la méthode de réservation, pour annuler un repas, vous devez impérativement prévenir la veille avant 14h en envoyant un mail à l'adresse suivante :

restaurantbrazier@petit-quevilly.fr

Dans le cas contraire, le repas sera facturé.

TARIFS

Les prix des repas sont fixés chaque année par délibération du Conseil Municipal.

FACTURATION :

La facture est mensuelle et adressée à l'utilisateur à terme échu, elle reste accessible sur le Kiosque famille (identifiant indiqué sur la facture ou communiqué sur demande par le service Accueil Enfance et Loisirs).

La date d'échéance de paiement est fixée au 10 du mois suivant la réception de la facture et doit impérativement être respectée. Les factures non réglées à échéance, inférieures à 15€, sont reportées sur le mois suivant. Les factures non réglées, supérieures à 15€, ne seront pas reportées si la date d'échéance est dépassée. Aussi, le service A.E.L. ne pourra plus encaisser de règlement. Par conséquent, un avis de sommes à payer émis par le Centre des Finances Publiques sera adressé au redevable.

PAIEMENT :

Carte bancaire : via le kiosque Famille petit-quevilly.kiosquefamille.fr ou sur rendez-vous au service Accueil Enfance et Loisirs,

- Carte bancaire : via le kiosque Famille ou sur rendez-vous au service Accueil Enfance et Loisirs,
- Prélèvement bancaire : la date de prélèvement est le 8 du mois. Le redevable doit fournir un RIB et compléter un mandat SEPA. Ce document est téléchargeable sur le kiosque Famille ou peut être retiré sur rendez-vous au service Accueil Enfance et Loisirs. Au 2ème rejet de prélèvement, celui-ci sera suspendu,
- Chèque : à l'ordre de la « Régie enfance et loisirs » par voie postale, déposé dans la boîte aux lettres de la Mairie, au service Accueil Enfance et Loisirs (boîte prévue à cet effet) à l'adresse suivante : place Henri Barbusse – 76140 PETIT-QUEVILLY (les chèques réceptionnés après la date d'échéance de paiement seront renvoyés au redevable),
- Numéraire : sur rendez-vous au service Accueil Enfance et Loisirs, limité à 300€. L'envoi d'espèces par voie postale est strictement interdit.

Aucun paiement partiel n'est accepté.

Prises de rendez-vous au 02.35.63.75.00 (choix 2) – Service Accueil Enfance et Loisirs